



Bassin  
Charolais



## Exploitations avec bovins viande Indicateurs technico-économiques Race Charolaise – CAMPAGNE 2014



Exploitations avec bovins viande  
Indicateurs technico-économiques  
Race Charolaise

## ONT CONTRIBUÉ À CE DOSSIER

### Rédaction :

Christèle Pineau (Institut de l'Élevage).

### Avec la collaboration de :

Daniel Lafaye (CA 03), Louis-Marie de Bourayne (CA 18), Guy Muron (CA 42), Catherine Bonin (ALYSE - CA 89), Christian Bourge (CA 58), Bruno Mauge (CA 63), Vincent Doal (CA 21), Thierry Lahémade (CA 71), Claude Vincent (CA 36).

### Maquette :

Valérie Terrisse (Institut de l'Élevage)

### Crédits photos :

Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

# Exploitations avec bovins viande - Indicateurs technico-économiques Race Charolaise

## SOMMAIRE

<b>Avant-propos</b>	<b>4</b>
<b>I. Différentes aides dans les exploitations avec bovins viande</b>	<b>5</b>
Comment affecter les aides ?	5
Montant des aides PAC en 2014	5
Indemnités compensatoires de handicaps naturels (ICHN)	6
<b>II. Prix moyen de référence retenu en 2014 en €</b>	<b>7</b>
<b>III. Indicateurs de prix selon les catégories d'animaux</b>	<b>8</b>
<b>IV. Prix moyen du kilo vif vendu selon les systèmes</b>	<b>9</b>
<b>V. Coût d'aliment / kg vif produit (€/kg)</b>	<b>10</b>
<b>VI. Production autonome</b>	<b>11</b>
<b>VII. Valeurs inventaire</b>	<b>12</b>
<b>VIII. Produit brut bovin et aides Bovines en € par UGB et par vêlage selon les profils de vente</b>	<b>13</b>
<b>IX. ANNEXES</b>	<b>14</b>
Situation économique : éléments d'alerte	15
Production de viande vive / UGB bovin viande	16
Production de viande vive et niveau de cheptel	16
Grille de cohérence entre production de viande vive par UGB et poids du cheptel de souche	17
Critères de reproduction	18
Indicateurs fourragers	18
UGB "techniques" et "PHAE" par vêlage selon les types d'animaux produits	19
Unités zootechniques "technique" et "PHAE" selon les types d'animaux produits exprimées en nombre d'UGB par vêlage	20



## Avant-propos

**C**e document rassemble les points de repères et les grilles d'appréciation des indicateurs technico-économiques bovins viande (race charolaise) adaptés à la campagne 2014.

Chaque indicateur ne doit pas être utilisé seul, mais interprété en fonction de l'ensemble du système d'exploitation : tous ces éléments (critères de production de viande, coûts d'aliments, reproduction, systèmes fourragers, niveaux d'aides) doivent s'insérer dans une démarche globale d'exploitation.

Les objectifs techniques ne peuvent être atteints que s'il y a cohérence avec la politique d'équipement et la disponibilité en main d'œuvre.

Il y a donc nécessité de s'adapter au contexte de chaque exploitation pour bien interpréter, avec l'éleveur, ses résultats de production.

## I. DIFFERENTES AIDES DANS LES EXPLOITATIONS AVEC BOVINS VIANDE

### Comment affecter les aides ?

Le tableau ci-après résume les affectations des principales aides (PAC et autres) concernant les exploitations avec bovins viande.

Aides animales Bovins viande	Aides aux surfaces SFP	Aides générales
PMTVA	PHAE	Aides découplées (DPU)
Aides bovines conjoncturelles		Indemnité de zone défavorisée (ISM, ISP, ZDS)
		Aides conjoncturelles non affectables (remise frais financiers, ...)

### Montant des aides PAC en 2014

Ces différentes aides doivent être comptabilisées au titre de l'exercice 2014. Dans l'élaboration du produit brut, il s'agira de prendre en compte le montant des aides liées à l'exercice 2014 (même si l'éleveur n'a pas perçu la totalité du montant sur l'exercice). Les montants tiennent compte des stabilisateurs budgétaires et du taux de prélèvement pour discipline financière (1.30 %). 26 € par part économique sont ristournés au prorata de chacune des aides car la retenue s'applique au-delà de 2000 € du pilier I, hors part nationale de la PMTVA.

Une franchise de 26 €/part est à ajouter aux montants ci-après.

Tableau 1 - DPU, PMTVA et prélèvements

<b>Droits à Paiement Unique (DPU)</b> Aide 1er pilier découplée	Montants revus en Avril 2014	= DPU 2014 (le montant de base du DPU a été réduit de 19,58% par rapport à 2013) - prélèvement de 1,30% Un seul type de droit à paiement pour 2014
<b>Prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA)</b> Aide du 1er pilier couplée		Soit pour les 40 premières 175,92 € / PMTVA ((121,90+56,34) * 0,987) avec transparence pour les GAEC. Soit pour les suivantes 155,70 € / PMTVA ((121,90 + 35,85) * 0,987) <i>Possibilité de déclarer 40% de génisses (femelles n'ayant jamais vêlé, âgées d'au moins 8 mois)</i>

Tableau 2 - Autres aides annuelles couplées ou aides d'orientation (article 68)

Nouvelles aides annuelles couplées de l'article 68	Montant 2014 après application des stabilisateurs budgétaires et net de modulation (10%)
<b>Aide aux veaux sous la mère et aux veaux bio</b> (article 68)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 35,53 € (36 * 0,987) / veau labellisable</li> <li>• 71,06 € (72 * 0,987) / veau labellisé et veau bio (si PMTVA pour ce dernier)</li> </ul>
<b>Nouvelle aide aux ovins (AO)</b> (article 68)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 20,73 €/brebis (21 * 0,987)</li> <li>• 24,07 €/brebis = (21 €/brebis + 3,39 €)*0,987 si <u>contractualisation</u></li> </ul> Productivité mini 0,6 agneau né / brebis mère et au moins 50 brebis
<b>Aides protéagineux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 172,72 € / ha (175 * 0.987)</li> </ul>

### Indemnités compensatoires de handicaps naturels (ICHN)

Pour les éleveurs d'ovins, bovins, caprins et équidés, les indemnités compensatoires de handicaps naturels (ICHN) sont depuis 2001 attribuées sur la base d'un montant par hectare de surface fourragère. Un maximum de 50 hectares de surfaces fourragères (y compris maïs ensilage et céréales autoconsommées par les animaux) est primé. Une majoration de 50 % sur les montants par hectare est appliquée sur les 25 premiers hectares.

Cette aide est attribuée sous réserve de pratiques compatibles avec les exigences de la protection de l'environnement définies par un seuil et un plafond de chargement.

Une plage optimale de chargement est fixée par zone défavorisée qui correspond à la meilleure utilisation du potentiel fourrager des zones concernées (souvent comprise entre 0,8 et 1,6). Dans ce cas, le montant à l'hectare est au taux plein. Pour les chargements situés en dehors de la plage optimale, les montants à l'hectare sont minorés.

	Haute montagne	Montagne	Piémont	Défavorisée simple
Seuil de chargement (UGB / ha)	0.15	0.25	0.35	0.35
Plafond de chargement (UGB / ha)	1.90	2.00	2.00	2.00
Montants nationaux 25 premiers ha	382.50	235.50	96	85.50
Montants nationaux 25 ha suivants	255	157	64	57
Soit un montant pour 50 ha de <sup>1</sup> :	15937	9812	4000	3562

<sup>1</sup> montants de référence à taux plein qui sont paramétrés en fonction des plages de chargement définies dans chaque département.

## II. PRIX MOYEN DE REFERENCE RETENU EN 2014 <sup>1</sup> EN €

Catégories	Poids <sup>2</sup>	Prix du kg (€)	Tendance en % 2014-2013
Jeunes Broutards	330 (v)	2,55	- 3
Broutards fin été-automne	400 (v)	2,44	- 4
Broutards 1 <sup>er</sup> trimestre	420 (v)	2,63	+ 6
Taurillons maigres			
mai à juillet	440 (v)	2,58	=
août à novembre	450 (v)	2,41	- 1
Jeunes bovins légers (ou semi-finis)	600 (v)	2,39	=
Jeunes bovins :			
- ventes janvier à mars	430 (c)	3,89	=
- ventes avril à juin	430 (c)	3,76	- 3
- ventes juillet à décembre	440 (c)	3,69	- 4
Bœufs finis à l'herbe (28 – 33 mois)	470 (c)	3,91	- 9
Bœufs finis à l'auge (36 mois)	490 (c)	4,12	- 2
Bœufs finis à l'herbe 30 – 33 mois label	500 (c)	4,36	- 6
Bœufs finis à l'auge 36 mois label	530 (c)	4,61	+ 3
Broutardes vendues avant l'hivernage	320 (v)	2,44	- 3
Broutardes vendues en cours d'hivernage	330 (v)	2,53	+ 2
Génisses maigres vendues après remise à l'herbe	420 (v)	2,39	- 7
Génisses maigres type "2 ans"	480 (v)	2,38	- 3
Génisses finies à 30 mois (juillet-décembre)	400 (c)	4,14	- 8
Génisses finies à 36 mois (début année-fin d'année)	405 (c)	4,32	- 4
Génisses finies à 30 mois label (juillet-décembre)	430 (c)	4,69	- 5
Génisses finies à 36 mois label (début année-fin d'année)	440 (c)	4,85	=
Vaches maigres :			
- ventes janvier à mars		1350	- 6
- ventes avril à juin	690 (v)	1355	- 10
- ventes juillet à décembre		1310	- 6
Vaches finies :			
- ventes janvier à mars	435 (c)	3,84	- 7
- ventes d'avril à juin	435 (c)	3,87	- 12
- ventes de juillet à décembre	425 (c)	3,77	- 9
Dont Vaches finies label (moyenne sur l'année)	460 (c)	4,18	- 6

<sup>1</sup> Synthèse réalisée à partir des prix payés aux producteurs. Réseaux d'élevage (03, 18, 21, 36, 42, 58, 63, 71, 89) et données commerciales d'Actis Bovins, ELVEA71-58, ELVEA 21-89, FEDER Global, Ccbe, Charolais Horizon, Cialyn, Covido-Bovicoop, Cadran Châteaumeillant SA, Sicaba, Sicaforme, Sicagémac, Sicagieb et FEDER Socaviac disponibles, soit plus de 485 000 ventes de race charolaise.

<sup>2</sup> (v) kg vif                      (c) kg carcasse

### III. INDICATEURS DE PRIX SELON LES CATEGORIES D'ANIMAUX

Prix/kg vif, prix/kg carcasse ou à l'unité selon les catégories d'animaux pour l'année 2014

CATEGORIES <sup>1</sup>	NON MAITRISE	EN COURS DE MAITRISE	MAITRISE	POIDS INDICATIF	
Jeunes broutards		2,50		2,60	300 à 340
Broutards fin été-automne		2,39		2,49	380 à 430
Broutards 1 <sup>er</sup> trimestre		2,58		2,68	400 à 450
Taurillons maigres					
Mai à juillet		2,53		2,63	420 à 460
Août à novembre		2,36		2,46	430 à 470
Jeunes bovins légers (ou semi-finis) <sup>2</sup>		2,34		2,44	550 à 650
Jeunes bovins :					
- ventes janvier à mars		3,81		3,97	420 à 450
- ventes avril à juin		3,68		3,84	
- ventes juillet à décembre		3,61		3,77	
Bœufs finis à l'herbe (28 - 33 mois)		3,83		3,99	450 à 510
Bœufs finis à l'auge (36 mois)		4,04		4,20	
Bœufs finis à l'herbe 30 mois label		4,28		4,44	
Bœufs finis à l'auge 36 mois label		4,53		4,69	
Broutardes vendues avant l'hivernage		2,39		2,49	280 à 340
Broutardes vendues en cours d'hivernage		2,48		2,58	
Génisses maigres vendues après remise à l'herbe		2,34		2,44	380 à 450
Génisses maigres type "2 ans"		2,33		2,43	430 à 530
Génisses finies à 30 mois (juillet - décembre)		4,06		4,22	370 à 430
Génisses finies à 36 mois		4,24		4,40	380 à 440
Génisses finies à 30 mois label (juillet - décembre)		4,61		4,77	400 à 460
Génisses finies à 36 mois label		4,77		4,93	410 à 470
Vaches maigres :					} 650 à 730
- ventes janvier à mars		1300		1400	
- ventes d'avril à juin		1305		1405	
- ventes juillet à décembre		1260		1360	
Vaches finies :					} 410 à 450
- ventes janvier à mars		3,76		3,92	
- ventes d'avril à juin		3,79		3,95	
- ventes de juillet à décembre		3,69		3,85	
Vaches finies label (moyenne sur l'année)		4,10		4,26	440 à 480

<sup>1</sup> Les valeurs indiquées ci-dessus sont des valeurs moyennes. Elles sont à moduler selon la conformation des cheptels et /ou la zone de  $\pm 0,08$  €/kg de carcasse et  $\pm 0,05$  €/kg de poids vif.

<sup>2</sup> Prix au kg vif

## IV. PRIX MOYEN DU KILO VIF VENDU SELON LES SYSTEMES

Tous animaux confondus.

CATEGORIES	NON MAITRISE	EN COURS DE MAITRISE	MAITRISE
Jeunes broutards et femelles maigres		2,19	2,31
Broutards lourds (Ventes en fin d'année) et femelles maigres ou femelles finies		2,20	2,32
Broutards repoussés (Ventes en début d'année) Et femelles maigres ou femelles finies		2,24	2,36
Taurillons maigres Et femelles maigres ou femelles finies		2,21	2,33
Jeunes bovins (16 à 18 mois) Et femelles finies		2,10	2,22
Bœufs finis et femelles finies		2,21	2,33

## V. COUT D'ALIMENT / KG VIF PRODUIT <sup>1</sup> (€/KG)

Ce coût d'aliment intègre les céréales prélevées (mises au prix du marché), les concentrés (y compris minéraux et sel) et les fourrages achetés.

CATEGORIES	NON MAITRISE		EN COURS DE MAITRISE		MAITRISE
Jeunes broutards et femelles maigres		0,45		0,35	
Broutards lourds (Ventes en fin d'année) et femelles maigres ou femelles finies		0,50 0,60		0,40 0,45	
Broutards repoussés (Ventes en début d'année) Et femelles maigres ou femelles finies		0,50 0,60		0,40 0,45	
Taurillons maigres Et femelles maigres ou femelles finies		0,40		0,30	
Jeunes bovins (16 à 18 mois) et femelles finies :					
Sans maïs		0,70		0,55	
Avec maïs		0,55		0,40	
Bœufs finis et femelles finies		0,60		0,45	

<sup>1</sup> Repères à adapter pour la production de broutards repoussés : rations avec maïs-ensilage de qualité à volonté, minorer le coût de concentré de 0,10 €/kg de viande.

## VI. PRODUCTION AUTONOME <sup>1</sup>

- production autonome/production brute en %,
- production autonome en kg vifs / UGB.

### Conjoncture 2014

CATEGORIES	NON MAITRISE	EN COURS DE MAITRISE	MAITRISE
Jeunes broutards et femelles maigres		77% (228)	87% (258)
Broutards lourds (Ventes en fin d'année) et femelles maigres ou femelles finies		75% (233) 72% (235)	85% (263) 82% (265)
Broutards repoussés (Ventes en début d'année) Et femelles maigres ou femelles finies		76% (234) 73% (237)	85% (264) 82% (267)
Taurillons maigres Et femelles maigres ou femelles finies		80% (243) 87% (249)	89% (273) 78% (279)
Jeunes bovins (16 à 18 mois) gras Sans maïs Avec maïs		68% (251) 75% (276)	76% (281) 83% (306)
Bœufs finis ou femelles finies		73% (266)	82% (256)

Cette actualisation des repères "coût de concentré" et "production autonome" ne prend pas en compte les coûts supplémentaires d'alimentation liés éventuellement à des situations particulières (sécheresse...).

<sup>1</sup> Système d'alimentation avec une part de maïs-ensilage pour la repousse des broutards.

## VII. VALEURS INVENTAIRE

Valeur inventaire en € au 31.12.2014

		Moyen	Classique	Bon
Vaches pleines et Vaches avec jeunes veaux	Poids	650	680	720
	Prix/kg	2.14	2.13	2.11
	Prix total	1390	1450	1520
Génisses pleines	Prix total	1390	1450	1520
Génisses 20-24 mois élevage	Poids	460	490	520
	Prix/kg	2.10	2.10	2.10
	Prix total	965	1030	1090
Génisses 9-12 mois élevage	Poids	280	300	320
	Prix/kg	2.32	2.31	2.30
	Prix total	650	695	740
Vaches réforme engrais	Poids	690	720	760
	Prix/kg	1.76	1.76	1.76
	Prix total	1215	1265	1340
Génisses en finition	Poids	650	670	690
	Prix/kg	2.12	2.12	2.12
	Prix total	1380	1420	1460
Broutards élevage	Poids	300	320	340
	Prix/kg	2.55	2.52	2.49
	Prix total	765	805	845
Broutards repoussés	<i>Vêlages tardifs</i>	Poids	320	340
		Prix/kg	2.52	2.49
		Prix total	805	845
	<i>Vêlages précoces</i>	Poids	380	400
		Prix/kg	2.43	2.41
		Prix total	925	960
Jeunes bovins 12-18 mois en finition	<i>Vêlages tardifs</i>	Poids	400	420
		Prix/kg	2.41	2.39
		Prix total	960	1005
<i>Vêlages précoces</i>	Poids	500	550	
	Prix/kg	2.31	2.29	
	Prix total	1155	1260	

Pour toutes les catégories de cheptel d'élevage, prendre la même valeur inventaire en début et fin d'inventaire.

## VIII. PRODUIT BRUT BOVIN ET AIDES BOVINES EN € PAR UGB ET PAR VÊLAGE SELON LES PROFILS DE VENTE

### Par UGB

	PBU sans aides / UGB <sup>1</sup>	PMTVA / UGB	PBU avec aides / UGB
Jeunes broutards	630 – 690	100 - 130	730 - 820
Broutards (vendus fin été-automne)	675 - 735	95 - 120	770 - 855
Broutards (vendus au 1 <sup>er</sup> trimestre)	680 - 740	90 - 115	770 - 855
Taurillons maigres	665 - 725	85 - 110	750 - 835
Jeunes bovins 16-18 mois	770 - 830	80 - 100	850 - 930
Bœufs finis	675 - 735	60 - 80	735 - 815

### Par vêlage

	PBU sans aides / Vêlage	PMTVA / Vêlage	PBU avec aides / Vêlage
Jeunes broutards	910 – 1000	165	1075 - 1190
Broutards (vendus fin été-automne)	1050 - 1140	165	1195 - 1320
Broutards (vendus au 1 <sup>er</sup> trimestre)	1090 - 1180	165	1240 - 1370
Taurillons maigres	1130 - 1230	165	1275 - 1410
Jeunes bovins 16-18 mois	1425 - 1535	165	1575 - 1720
Bœufs finis	1550 - 1690	165	1690 - 1875

Le montant PMTVA a été calculé sur la base d'une référence VA égale à 95 % du nombre de vêlages. Il est exprimé en euros par UGB pour des systèmes en rythme de croisière.

<sup>1</sup> Fourchette selon le niveau de cheptel et période de vente.

## IX. ANNEXES

Situation économique : éléments d'alerte	15
Production de viande vive / UGB bovin viande	16
Production de viande vive et niveau de cheptel	16
Grille de cohérence entre production de viande vive par UGB et poids du cheptel de souche	17
Critères de reproduction	18
Indicateurs fourragers	18
UGB "techniques" et "PHAE" par vêlage selon les types d'animaux produits	19
Unités zootechniques "technique" et "PHAE" selon les types d'animaux produits exprimées en nombre d'UGB par vêlage	20

## Situation économique : éléments d'alerte

### ANNUITES/EBE

NIVEAU EBE	NON MAITRISE	EN COURS DE MAITRISE	MAITRISE
EBE < 60 000 €		40 %	30 %
EBE > 60 000 €		50 %	40 %

### FIFAMS <sup>1</sup>/Produit brut

PRODUIT BRUT (pour une famille)	NON MAITRISE	EN COURS DE MAITRISE	MAITRISE
Plus de 170 000 €		42 %	35 %
Moins de 170 000 € <sup>2</sup>		37 %	30 %

### FIFAMS + Aliments + Engrais/Produit brut

PRODUIT BRUT (pour une famille)	NON MAITRISE	EN COURS DE MAITRISE	MAITRISE
Plus de 170 000 €		60 %	53 %
Moins de 170 000 €		55 %	48 %

<sup>1</sup> FIFAMS=Fermages, impôts fonciers, annuités, MSA et salaires

<sup>2</sup> Système à dominante viande bovine

### Production de viande vive / UGB bovin viande <sup>1</sup>

	NON MAITRISE	EN COURS DE MAITRISE	MAITRISE
Jeunes broutards et femelles maigres		280	310
Broutards lourds (Ventes en fin d'année) et femelles maigres ou femelles finies		295 310	325 340
Broutards repoussés (Ventes en début d'année) Et femelles maigres ou femelles finies		295 310	325 340
Taurillons maigres Et femelles maigres ou femelles finies		290 305	320 335
Jeunes bovins (16 à 18 mois) et femelles finies :		355	385
Bœufs finis et femelles finies		295	325

### Production de viande vive et niveau de cheptel

Une étude réalisée dans le cadre des réseaux d'élevage charolais, a permis d'établir une relation entre le niveau de cheptel de souche caractérisé par le poids des vaches de réforme et la production de viande par UGB.

Trois niveaux de cheptel sont proposés :

- **le cheptel moyen** correspondant à un cheptel dont le poids moyen de vente des vaches de réforme est de l'ordre de 400 kg de carcasse (soit un poids vif de 640-660 kg pour les vaches maigres),
- **le cheptel classique** correspondant à un cheptel dont le poids moyen de vente des vaches de réforme est de l'ordre de 430 kg de carcasse (soit un poids vif de 710-730 kg pour les vaches maigres).
- **le cheptel lourd** correspondant à un cheptel dont le poids moyen de vente des vaches de réforme est de l'ordre de 460 kg de carcasse (soit un poids vif de 760-780 kg pour les vaches maigres),

#### Remarques :

- Les **indicateurs proposés** dans les **tableaux** sont établis sur la base d'un **cheptel classique**.
- Les grilles ci-contre permettent de préciser le niveau de la production de viande vive produite par UGB que l'on peut attendre en fonction des niveaux de cheptel et des profils de vente. Elles donnent donc la possibilité de **préciser les commentaires** des résultats en prenant en compte le **niveau de cheptel de l'exploitation**.

<sup>1</sup> Basée sur un cumul des poids vifs payables pour les animaux vendus en maigre et sur une conversion des poids de carcasse des animaux vendus finis.

## Grille de cohérence entre production de viande vive par UGB et poids du cheptel de souche

### Cheptel lourd

Profil de vente	Production de viande/UGB	
	Femelles maigres	Femelles finies
Broutards	330	345
Broutards lourds	335	350
Broutards repoussés	345	360
Taurillons maigres	335	350
Avec bœufs finis et mâles maigres	335	350
Jeunes bovins 16-18 mois	370	
Jeunes bovins 22-23 mois	360	

### Cheptel classique

Profil de vente	Production de viande/UGB	
	Femelles maigres	Femelles finies
Broutards	305	320
Broutards lourds	310	325
Broutards repoussés	320	335
Taurillons maigres	315	330
Avec bœufs finis et mâles maigres	315	330
Jeunes bovins 16-18 mois	350	
Jeunes bovins 22-23 mois	340	

### Cheptel moyen

Profil de vente	Production de viande/UGB	
	Femelles maigres	Femelles finies
Broutards	280	295
Broutards lourds	285	300
Broutards repoussés	295	310
Taurillons maigres	290	305
Avec bœufs finis et mâles maigres	290	305
Jeunes bovins 16-18 mois	330	
Jeunes bovins 22-23 mois	320	

### Critères de reproduction

	NON MAITRISE	EN COURS DE MAITRISE	MAITRISE
Taux de gestation Taux de vêlage <sup>1</sup>		88 % 90 %	92 % 94 %
Taux de productivité numérique Taux de productivité pratique		83 % 85 %	88 % 90 %
Taux de mortalité des veaux (Naissance - sevrage) Taux de vêlage à problèmes		10 % 15 %	8 % 10 %
Taux de renouvellement <sup>2</sup>		18 %	22 %
Taux de vêlage tardif (après mise herbe)		12 %	3 %

### Indicateurs fourragers

Ces indicateurs sont adaptés aux systèmes de production des zones **herbagères**.

#### Surface récoltée/UGB (souche + élevage hivernée) (ares/UGB)

Elle doit s'apprécier en fonction du potentiel de la zone.

	NON MAITRISE	EN COURS DE MAITRISE	MAITRISE
Zone à bon potentiel		25	30 à 35
Zone à potentiel moyen		30	35 à 40
Zone à potentiel limité <sup>3</sup>		35	40 à 45

### Rendement ensilage maïs

RENDEMENT (TMS/ha)	NON MAITRISE	EN COURS DE MAITRISE	MAITRISE
Zone herbagère		8 t	10 t
Zone de cultures		10 t	13 t

<sup>1</sup> Nombre de vêlages/nombre de vaches et génisses 3 ans au 01/01.

<sup>2</sup> Il s'agit en réalité de la proportion de 1<sup>ers</sup> vêlages.

Pour l'interprétation, tenir compte de l'éventuelle augmentation du nombre de vaches et de la période de vêlage.

<sup>3</sup> Hivernage long ou sécheresse d'été marquée.

## UGB "techniques" et "PHAE" par vêlage selon les types d'animaux produits

Avec pour objectif de réaliser une estimation rapide du nombre d'UGB "techniques" et d'UGB "PHAE" une grille d'indicateurs a été élaborée. Exprimés par vêlage et la suite, ces indicateurs, que l'on appellera par la suite "unité zootechnique technique" et "unité zootechnique PHAE", sont indiqués selon les profils de ventes des mâles et des femelles.

Les valeurs calculées dépendent du taux de mortalité <sup>1</sup>, du taux de renouvellement <sup>2</sup>, du taux de prolificité <sup>3</sup> et des âges à la vente des différentes catégories d'animaux, exception faite des vaches de réforme. Les âges retenus sont précisés ci-dessous.

### Age à la vente des différentes catégories d'animaux retenu pour le calcul des UGB "techniques" et "PHAE" (cas du cheptel classique).

#### Mâles

Broutards	8,5 mois
Broutards lourds	10 mois
Broutards repoussés	12,5 mois
Taurillons maigres	16,5 mois
Jeunes bovins en vif	15,5 mois
Jeunes bovins finis	17,5 mois
Jeunes bovins 22-23 mois	22,5 mois
Bœufs 27 mois	27 mois
Bœufs finis 33-34 mois	32,5 mois

#### Femelles

Broutardes	10 mois
Broutardes repoussées	12 mois
Génisses 18 mois maigres	18 mois
Génisses 24 mois maigres	24 mois
Génisses 33 mois finies	31 mois
Génisses 36 mois finies	34 mois

<sup>1</sup> Taux de mortalité retenu : 8 % pour les systèmes avec mâles maigres ; 9 % pour les systèmes avec mâles finis.

<sup>2</sup> Taux de renouvellement retenu : 23 % pour les systèmes avec mâles maigres ; 25 % pour les systèmes avec mâles finis.

<sup>3</sup> Taux de prolificité : 103 %.

**Unités zootechniques "technique" et "PHAE" selon les types d'animaux produits exprimées en nombre d'UGB par vêlage**

Systèmes avec mâles maigres		Unités zootechniques par vêlage			
		"technique"		"PHAE"	
		Vaches		Vaches	
		maigres	finies	maigres	finies
Broutards 8.5 mois	Broutardes 10 mois	1,35	1,39	1,48	1,52
	Brout. repoussées 12 mois	1,36	1,40	1,50	1,54
	Génisses 18 m maigres	1,43	1,48	1,57	1,62
	Génisses 24 m maigres	1,51	1,55	1,65	1,69
	Génisses 32 m finies	1,64	1,69	1,80	1,85
	Génisses 35 m finies	1,69	1,74	1,86	1,91
Broutards 10 mois	Broutardes 10 mois	1,37	1,41	1,51	1,55
	Brout. repoussées 12 mois	1,38	1,43	1,53	1,58
	Génisses 18 m maigres	1,45	1,50	1,61	1,65
	Génisses 24 m maigres	1,53	1,57	1,68	1,72
	Génisses 32 m finies	1,66	1,71	1,84	1,88
	Génisses 35 m finies	1,71	1,76	1,90	1,94
Br. repoussés 12.5 m	Broutardes 10 mois	1,41	1,45	1,57	1,61
	Brout. repoussées 12 mois	1,42	1,47	1,59	1,63
	Génisses 18 m maigres	1,49	1,54	1,66	1,71
	Génisses 24 m maigres	1,57	1,61	1,74	1,78
	Génisses 32 m finies	1,70	1,75	1,90	1,94
	Génisses 35 m finies	1,75	1,80	1,96	2,00
Taur. maigres 16.5 m	Broutardes 10 mois	1,51	1,55	1,66	1,70
	Brout. repoussées 12 mois	1,52	1,57	1,68	1,73
	Génisses 18 m maigres	1,59	1,64	1,76	1,80
	Génisses 24 m maigres	1,67	1,71	1,83	1,87
	Génisses 32 m finies	1,80	1,85	1,99	2,03
	Génisses 35 m finies	1,85	1,90	2,05	2,09

Systèmes avec mâles finis		Unités zootechniques par vêlage			
		"technique"		"PHAE"	
		Vaches		Vaches	
		maigres	finies	maigres	finies
JB 15-16 mois	Brout. repoussées 12 mois	1,58	1,63	1,69	1,74
	Génisses 18 m maigres	1,65	1,70	1,75	1,80
	Génisses 24 m maigres	1,71	1,76	1,82	1,86
	Génisses 33 m finies	1,83	1,88	1,96	2,00
	Génisses 36 m finies	1,88	1,93	2,01	2,06
JB 17-19 mois	Brout. repoussées 12 mois	1,66	1,71	1,75	1,79
	Génisses 18 m maigres	1,72	1,77	1,81	1,86
	Génisses 24 m maigres	1,79	1,84	1,87	1,92
	Génisses 33 m finies	1,91	1,96	2,01	2,06
	Génisses 36 m finies	1,95	2,00	2,07	2,11
JB 22-23 mois	Brout. repoussées 12 mois	1,75	1,80	1,86	1,91
	Génisses 18 m maigres	1,82	1,87	1,92	1,97
	Génisses 24 m maigres	1,88	1,93	1,99	2,04
	Génisses 33 m finies	2,00	2,05	2,13	2,18
	Génisses 36 m finies	2,05	2,10	2,18	2,23
Bœufs 27 mois	Brout. repoussées 12 mois	1,88	1,93	2,03	2,08
	Génisses 18 m maigres	1,95	2,00	2,10	2,14
	Génisses 24 m maigres	2,01	2,06	2,16	2,21
	Génisses 33 m finies	2,13	2,18	2,30	2,35
	Génisses 36 m finies	2,18	2,23	2,35	2,40
Bœufs 32-34 mois	Brout. repoussées 12 mois	2,06	2,11	2,24	2,29
	Génisses 18 m maigres	2,13	2,18	2,30	2,35
	Génisses 24 m maigres	2,19	2,24	2,37	2,42
	Génisses 33 m finies	2,31	2,36	2,51	2,56
	Génisses 36 m finies	2,36	2,41	2,56	2,61





## POUR ALLER PLUS LOIN

### **Nouvelle PAC 2015 - 2019**

*Inosys Réseaux d'élevage charolais  
(Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture) - Février 2015*

### **Conjoncture économique des systèmes Bovins Charolais Campagne 2014**

*Inosys Réseaux d'élevage charolais  
(Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture) - Août 2015*

#### **CONTACTS :**

##### **Daniel Lafaye**

Chambre d'Agriculture de l'Allier  
60 cours Jean Jaurès – BP 1727  
03017 MOULINS  
Tél. : 04 70 48 42 42

##### **Louis-Marie de Bourayne**

Chambre d'Agriculture du Cher – EDE  
2701 route d'Orléans – BP 10  
18230 ST DOULCHARD  
Tél. : 02 48 23 04 00

##### **Vincent Doal**

Chambre d'Agriculture de Côte d'Or – EDE  
Pôle Agricole de Pouilly en Auxois  
21320 CREANCEY  
Tél. : 03 80 90 89 09

##### **Claude Vincent**

Chambre d'Agriculture de l'Indre – EDE  
24 rue des Ingrains  
36022 CHATEAUROUX CEDEX  
Tél. : 02 54 61 61 59

##### **Guy Muron**

Chambre d'Agriculture de la Loire – EDE  
23 boulevard Charles de Gaulle  
42120 LE COTEAU  
Tél. : 04 77 67 80 60

##### **Christian Bourge & Frédérique Marceau**

Chambre d'Agriculture de la Nièvre  
25 boulevard Léon Blum – BP 80  
58028 NEVERS CEDEX  
Tél. : 03 86 93 40 00

##### **Bruno Mauge**

Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme  
11 allée Pierre de Fermat  
63171 AUBIERE CEDEX  
Tél. : 04 73 44 45 46

##### **Thierry Lahémade**

Chambre d'Agriculture de Saône et Loire - EDE  
50 route de Mâcon  
71120 CHAROLLES  
Tél. : 03 85 24 27 84

##### **Catherine Bonin**

Chambre d'Agriculture de l'Yonne – ALYSE  
Bureau d'Avallon  
9 avenue du 11 Novembre  
89200 AVALLON  
Tél. : 03 86 34 23 41

##### **Christèle Pineau**

Institut de l'Élevage  
9 allée Pierre de Fermat  
63170 AUBIERE  
Tél. : 04 43 76 06 83

## Exploitations avec bovins viande – Indicateurs technico-économiques – Race charolaise – Campagne 2014

Ce document rassemble les points de repères et les grilles d'appréciation des indicateurs technico-économiques bovins viande (race charolaise) adaptés à la campagne 2014.

Chaque indicateur ne doit pas être utilisé seul, mais interprété en fonction de l'ensemble du système d'exploitation : tous ces éléments (critères de production de viande, coûts d'aliments, reproduction, systèmes fourragers, niveaux d'aides) doivent s'insérer dans une démarche globale d'exploitation.

Les objectifs techniques ne peuvent être atteints que s'il y a cohérence avec la politique d'équipement et la disponibilité en main d'œuvre.

Il y a donc nécessité de s'adapter au contexte de chaque exploitation pour bien interpréter, avec l'éleveur, ses résultats de production.

Septembre 2015

Document édité  
par l'Institut de l'Élevage  
149 rue de Bercy  
75595 Paris Cedex 12  
[www.isele.fr](http://www.isele.fr)

Référence idele 0015502033



Inosys-Réseaux d'Élevage est un réseau de compétences, déployé sur l'ensemble du territoire français, qui associe près de 1600 éleveurs à 240 ingénieurs des Chambres d'agriculture et de l'Institut de l'Élevage. Il repose sur le suivi d'exploitations volontaires, représentant la diversité des systèmes d'élevages herbivores. Cet observatoire des pratiques, de la contribution au développement durable et de l'évolution de l'élevage constitue une véritable infrastructure de recherche et développement. Ses nombreuses productions, sous forme de références ou d'outils de diagnostic et de conseil, aident à raisonner des projets d'installation et alimentent les actions de conseil. Le dispositif permet de simuler ou d'évaluer l'impact de politiques publiques, de changements réglementaires, d'aléas climatiques ou de marchés. Ce réseau permet en outre de diffuser largement sur le terrain le savoir et les outils nécessaires à l'appropriation de nouvelles problématiques, comme par exemple les enjeux de l'agroécologie. En ce sens il contribue largement à la formation continue des éleveurs et de leurs conseillers.

### LES PARTENAIRES FINANCIERS

Le suivi et la valorisation annuelle des données de l'échantillon national des fermes suivies dans le cadre du dispositif Inosys Réseaux d'Élevage (socle national), ainsi que la construction de l'expertise en équipes et le repérage de systèmes d'exploitations innovants, bénéficient d'un soutien financier de France AgriMer et du Ministère de l'Agriculture (CASDAR), dans le cadre du PNDAR et des PRDAR.

D'autres sources de financement sont mobilisées pour le suivi de fermes choisies à l'échelle régionale (socles régionaux) ou pour des travaux spécifiques sur des thèmes porteurs d'enjeux d'avenir.



Avec la contribution financière  
de compte d'attente agricole  
cofinancement agricole et rural

